

# Paramétrer des congés de fractionnement - TCR

## La règle

Un client pratique l'attribution de congés de fractionnement le 1er novembre de chaque année en fonction du solde des congés annuels au 31 octobre (date de fin de prise légale des congés) selon une règle :

- Si ce solde est strictement inférieur à 3 jours, aucun jour n'est attribué
- Si ce solde est compris entre 3 et 5 jours inclus, 1 jour est attribué
- Si ce solde est supérieur ou égal à 6 jours, 2 jours sont attribués

## Codification dans EIG

### Le profil congé

Un profil de congés FRACTION, congés de fractionnement est créé (Menu "Paramètres généraux", option "Congés", ligne "Autres congés"). Il commence le 1<sup>er</sup> novembre et se termine le 31 octobre suivant.

**Identification**  
 Type de congé: Autres congés (dropdown)    Alias: FRACTION  
 Désignation: Congés de fractionnement

**Congés associé à un modèle d'acquisition**

**Détail de l'acquisition**  
 Utiliser une formule pour le calcul: `_V_FRACTION.NBJ`  
 Arrondir à l'entier supérieur lors de la prise: `Appliquer à toutes les périodes`  
 Type d'acquisition: Personnalisé (dropdown)     Utiliser des acquisitions importées  
 Acquisition totale sur la période: 0

Acquisition	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Mensuelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cumulée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## Attention à l'ordre de création des éléments

Si le profil congé est créé avant la création de la rubrique libre, l'utilisation de la formule de calcul ne peut pas être effectuée. Il faut attendre sa création et la création de la formule NBJ pour faire le lien décrit ci-dessus. Deux méthodes existent :

- 1ère possibilité
  - Créer le profil congé sans cocher la case "Utiliser ..."
  - Créer la rubrique libre
  - Modifier le profil congé pour cocher la case et faire le lien avec la formule NBJ de la rubrique libre
- 2ème possibilité
  - Créer la rubrique libre
  - Créer le profil congé une fois la rubrique libre créée

## Les rubriques

L'acquisition est gérée par la rubrique libre créée à cet effet, `_V_FRACTION`, variables pour les congés de fractionnement.


Ses formules sont présentées avec la copie d'écran et le texte de la formule dans la partie "Texte" qui permet de le reprendre par un copier-coller sans avoir à le taper manuellement (Conserver la tabulation des lignes n'a pas d'importance).

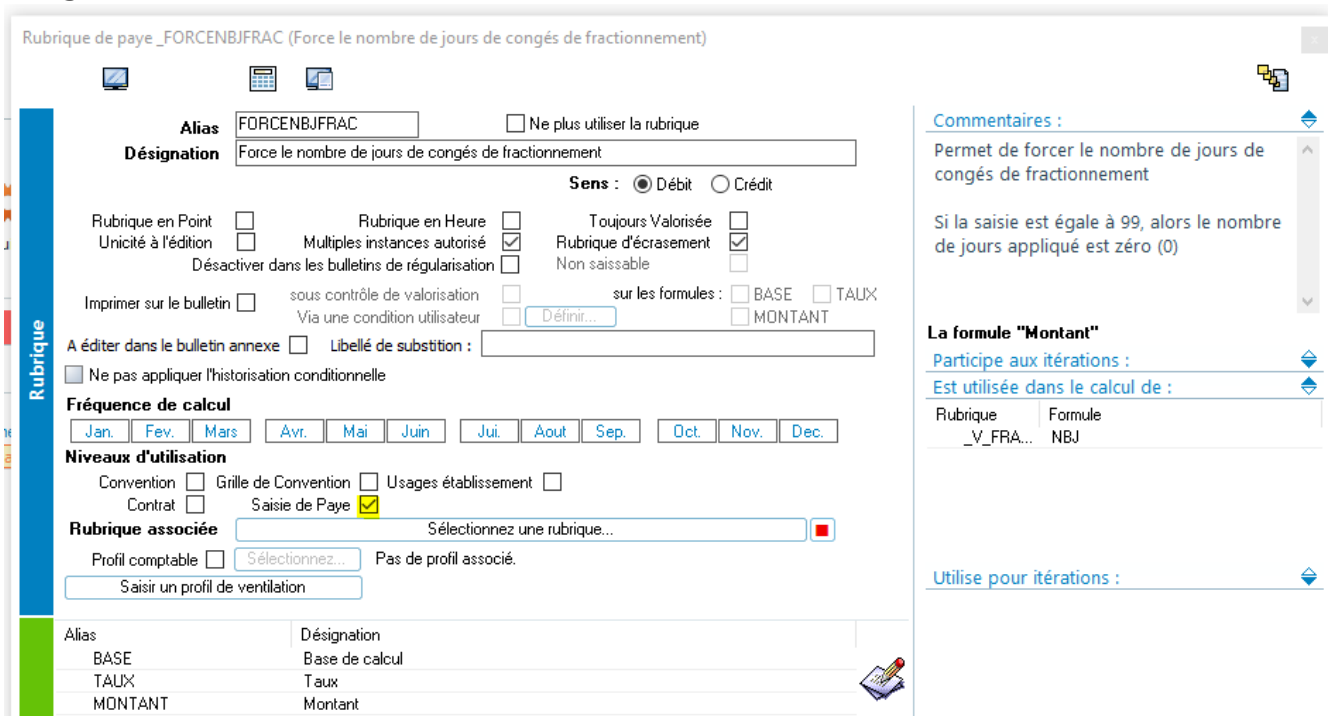
Le gestionnaire de rubriques se situe dans le menu "Paramètres Généraux", il est représenté par l'icône .

# Rubrique pour forcer la saisie du nombre de jours (variable de paye)

Avant de créer la rubrique libre, il faut créer une rubrique de paye qui permet de forcer la saisie du nombre de jours en saisie des variables de paye.

Une fois à l'intérieur du gestionnaire de rubriques :

- Cliquer sur une rubrique pour la sélectionner, la ligne est surlignée en bleu
- Taper "FORCEAGE" au clavier. La rubrique apparaît surlignée en bleu
- Cliquer sur le bouton "Dupliquer" 
- Taper FORCENBJFRAC en alias et "Force le nombre de jours de congés de fractionnement" en désignation



Rubrique de paye \_FORCENBJFRAC (Force le nombre de jours de congés de fractionnement)

Alias: FORCENBJFRAC  Ne plus utiliser la rubrique

Désignation: Force le nombre de jours de congés de fractionnement

Sens:  Débit  Crédit

Rubrique en Point  Rubrique en Heure  Toujours Valorisée   
Unicité à l'édition  Multiples instances autorisé  Rubrique d'écrasement   
Désactiver dans les bulletins de régularisation  Non saisissable

Imprimer sur le bulletin  sous contrôle de valorisation  sur les formules:  BASE  TAUX  
Via une condition utilisateur  Définir...  MONTANT

A éditer dans le bulletin annexe  Libellé de substitution:

Ne pas appliquer l'historisation conditionnelle

Fréquence de calcul:

Niveaux d'utilisation: Convention  Grille de Convention  Usages établissement   
Contrat  Saisie de Paye

Rubrique associée: Sélectionnez une rubrique...    
Saisir un profil de ventilation

Alias	Désignation
BASE	Base de calcul
TAUX	Taux
MONTANT	Montant

Commentaires: Permet de forcer le nombre de jours de congés de fractionnement  
Si la saisie est égale à 99, alors le nombre de jours appliqué est zéro (0)

La formule "Montant"  
Participe aux itérations:   
Est utilisée dans le calcul de:

Rubrique	Formule
_V_FRA...	NBJ

Utilise pour itérations:

- Formule BASE
  - Cocher la case "Modifiable"
  - Elle ne participe à aucun calcul

Alias   Ne plus utiliser la rubrique

Désignation

Modification de la formule "Base de calcul" de la rubrique "Force le nombre de jours de congés de fractionnement"

Alias

Désignation

Modifiable

Nombre de décimales

Imprimer sur le bulletin

Formule de taux

[Créer / modifier une alerte...](#)

0

[Consulter la formule E.I.G. associée ...](#)

Rubrique ▲	Désignation	Formule	Taux	Sens

- Formule TAUX
- Saisir la valeur 1 et ne cocher aucune case dans sa formule TAUX

## La rubrique libre de gestion

Il faut la créer par duplication d'une rubrique libre. Nous suggérons de dupliquer une rubrique simple comme COEFANC. Elle ne contient qu'une seule formule qu'il faut modifier et ensuite créer les autres :

## Rubrique libre\_V\_FRACTION (Variables pour les congés de fractionnement)

**Alias**   Ne plus utiliser la rubrique

Toujours Calculée

**Désignation**

Rubrique en Point   Toujours Valorisée  
 Multiples instances autorisé   Rubrique d'écrasement

**Fréquence de calcul**  
 Jan. Fev. Mars Avr. Mai Juin Jui. Aout Sep. Oct. **Nov.** Dec.

**Niveaux d'utilisation**  
 Convention  Grille de Convention  Usages établissement   
 Contrat  Saisie de Paye

Alias	Désignation
SOLDECP	Solde des CP au 31/10
NBJ	Nombre de jours à attribuer
BASEVAL	Base de valorisation
NBJDIV	Diviseur jours
VALFRAC	Valorisation des congés de fractionnement
SOLDEFRAC	Soldes des congés de fractionnement N-1
SOLDEFRAC_N	Solde des congés de fractionnement N
VALFRAC_N	Valorisation fractionnement N-1
BASEVAL_N	Base de valorisation N-1

### Commentaires

#### Attribution des jours de fractionnement

Au 31/10, en fonction du solde des CP restants  
 si solde >=6 : 2 jours  
 si solde entre 3 et 5 : 1 jour  
 si solde < 3 : 0 jour  
 (formule NBJ - Dans cette formule, la variable de paye \_FORCENBJFRAC permet de saisir le nombre de jours à affecter

#### Formule NBJDIV

Jours ouvrables : diviseur jour =26  
 Jours ouvrés : diviseur jour = 21,67

Elle est toujours calculée. En décochant tous les mois sauf novembre, la rubrique ne se déclenche qu'en novembre.

## Les formules

- SOLDECP : solde des congés au 31 octobre

Rubrique libre\_V\_FRACTION (Variables pour les congés de fractionnement)

Alias: V\_FRACTION  Ne plus utiliser la rubrique 190504 NumSite : 0001

Toujours Calculée

Désignation: Variables pour les congés de fractionnement

Modification de la formule "Solde des CP au 31/10" de la rubrique "Variables pour les congés de fractionnement"

Alias: SOLDECP ID : 124614 NumSite : PEIG

Désignation: Solde des CP au 31/10

Modifiable:  Nombre de décimales: 2

Formule de taux:  [Créer / modifier une alerte...](#)

CONSTANTE (CONGES.SOLDE\_CANNUEL\_PR)

Texte

CONSTANTE(CONGES.SOLDE\_CANNUEL\_PR)

- NBJ : calcul du nombre de jours de fractionnement en fonction de la règle énoncée plus haut. C'est cette valeur qui alimente le compteur de la fiche personne (voir la codification du profil congé).

Rubrique libre \_V\_FRACTION (Variables pour les congés de fractionnement)

Alias:   Ne plus utiliser la rubrique  
 Toujours Calculée

Désignation:

Modification de la formule "Nombre de jours à attribuer" de la rubrique "Variables pour les congés de fractionnement"

Alias:   
Désignation:   
Modifiable:  Nombre de décimales:

Editeur de formule

Utilisez la touche "Insert" ou le click droit de la souris pour afficher la liste des mots-clés, formules, constantes ...etc.

```
1 SI (CONSTANTE (GENERAL.MOIS_PAYE)=11)
2 ALORS (
3     SI ([_FORCENBJFRAC.MONTANT]=99)
4     ALORS (0)
5     SINON (
6         SI ([_FORCENBJFRAC.MONTANT]=0)
7         ALORS (
8             SELON (CAS ([_V_FRACTION.SOLDECP]>5) ALORS (2)
9                 CAS ([_V_FRACTION.SOLDECP]<6) ALORS (1)
10                CAS ([_V_FRACTION.SOLDECP]<3) ALORS (0)
11            )
12        )
13        SINON ([_FORCENBJFRAC.BASE])
14    )
15 )
16 SINON (0)
```

Texte

```
SI (CONSTANTE(GENERAL.MOIS_PAYE)=11)
ALORS(
    SI ([_FORCENBJFRAC.MONTANT]=99)
    ALORS(0)
    SINON(
        SI ([_FORCENBJFRAC.MONTANT]=0)
        ALORS(
            SELON (CAS([_V_FRACTION.SOLDECP]>5) ALORS(2)
                CAS([_V_FRACTION.SOLDECP]<6) ALORS(1)
            )
        )
    )
)
SINON (0)
```

```

                CAS([_V_FRACTION.SOLDECP]<3) ALORS(0)
            )
        )
    SINON([_FORCENBJFRAC.BASE])
)
)
SINON(0)

```

Explication de texte

Si (le mois de paye est égal à novembre)

Alors(

    Si (le nombre de jours forcé est égal à 99)

    Alors (0)

    Sinon(

        Si (la rubrique de saisie forcée du nombre de jours de fractionnement n'a pas été saisie)

        Alors(

            Selon (si le solde de jours de congés annuels est supérieur ou égal à 5) alors (2 jours de fractionnement sont attribués)

            (si le solde de jours de congés annuels est strictement inférieur à 6) alors (1 jour de fractionnement est attribué)

            (si le solde de jours de congés annuels est strictement inférieur à 3) alors (aucun jour n'est attribué)

        Sinon (on applique la valeur saisie dans la rubrique qui force le nombre de jours)

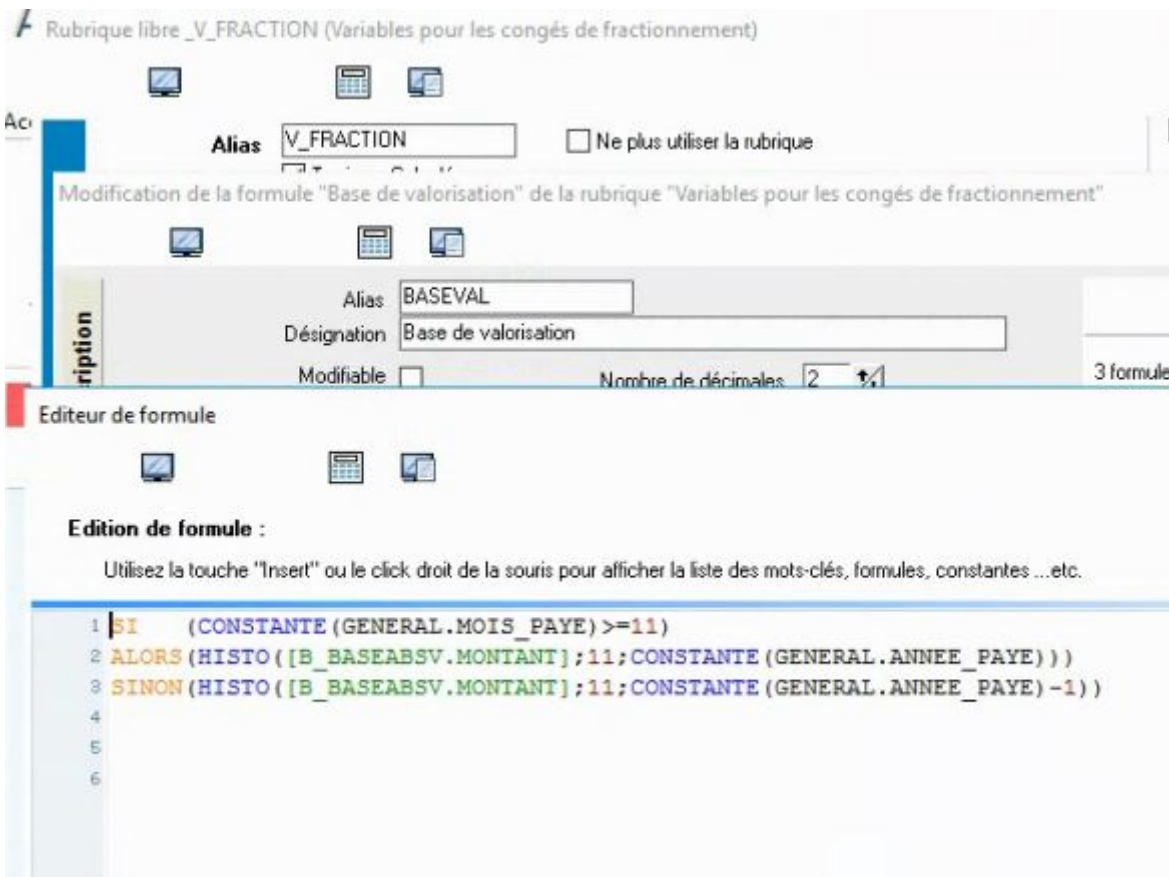
    Sinon(rien)

Précision

Si la structure veut attribuer le congé de fractionnement après novembre, c'est possible. Il faut adapter la formule.

- BASEVAL : base de valorisation des jours de fractionnement, utilisation de la base de valorisation du mois de novembre de l'année d'acquisition. Elle sert à la valorisation de la

provision aux congés et pour payer le solde au départ du salarié.



Texte

```
SI (CONSTANTE(GENERAL.MOIS_PAYE)>=11)
ALORS([B_BASEABSV.MONTANT])
SINON(HISTO([B_BASEABSV.MONTANT];11;CONSTANTE(GENERAL.ANNEE_PAYE)-1))
```

Explication de texte

S (le mois de paye est égal à novembre ou décembre)

Alors (base de valorisation du mois courant)

Sinon (le programme va chercher la valeur de la base de valorisation de novembre de l'année précédente)

Précision

Cela permet de sélectionner un autre mois que novembre pour effectuer le calcul.

- NBJDIV : nombre de jours, diviseur (égal à 26 pour les jours ouvrables et à 21,67 pour les jours ouvrés)

ique libre\_v\_FRACTION (variables pour les congés de fractionnement)

Alias   Ne plus utiliser la rubrique  
 Toujours Calculée

Désignation

Rubrique en Point   Toujours Valorisée

Modification de la formule "Diviseur jours" de la rubrique "Variables pour les congés de fractionnement"

F

N

Al

Description	Alias	Désignation	Modifiable	Nombre de décimales	Formule de taux
	NBJDM	Diviseur jours	<input type="checkbox"/>	2	<input type="checkbox"/>

Créer / modifier une alerte...

Calcul

26

[Consulter la formule F.F.C. associée](#)

Saisie manuelle pour cette donnée : 26 pour les congés jours en jours ouvrables (30 au total) et 21,67 pour les jours ouvrés (25 au total). Pour rappel,  $21,67 = 5 * 52 / 12$  (5 jours par semaine pendant 52 semaines / ramené à 1 mois)

- SOLDEFRACTION : nombre de jours de solde de congés de fractionnement

Rubrique libre\_V\_FRACTION (Variables pour les congés de fractionnement)

Alias   Ne plus utiliser la rubrique  
 Toujours Calculée

Désignation

Rubrique en Point   Toujours Valorisée

Modification de la formule "Solde des congés de fractionnement N-1" de la rubrique "Variables pour les cong

F

N

Al

**Rubrique**

**Description**

**Calcul**

Alias

Désignation

Modifiable

Nombre de décimales

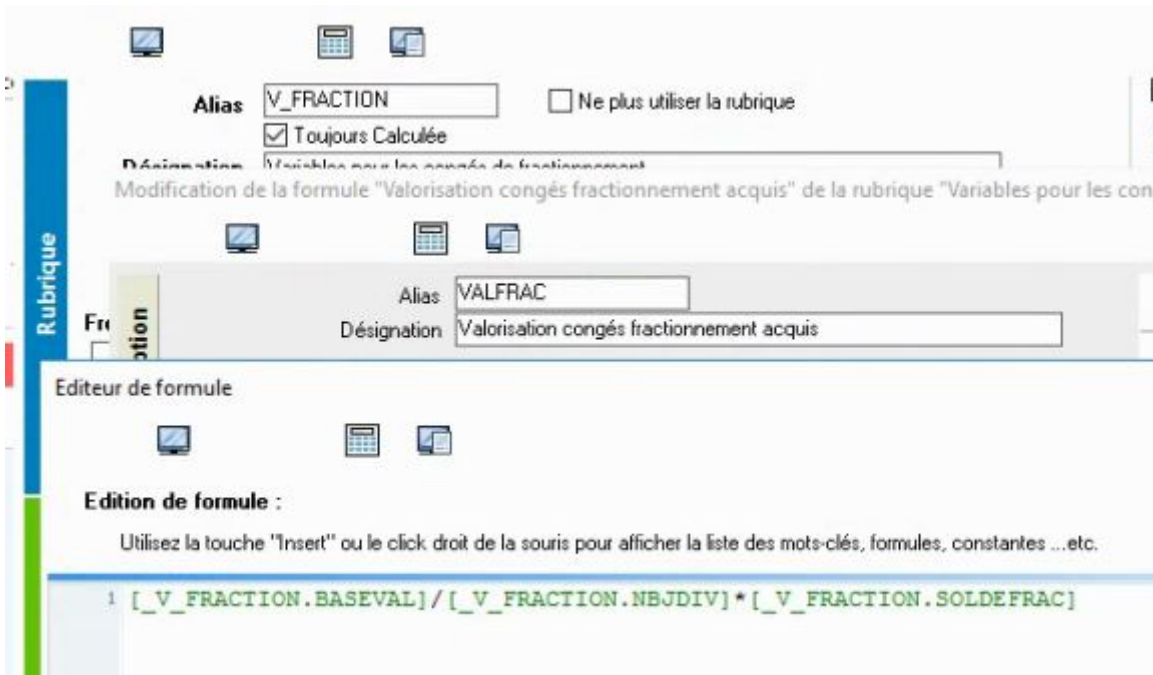
Formule de taux

[Consulter la formule E.I.G. associée ...](#)

Texte

[CONGESBUL.CGJOURS\_SOLDE]

- VALFRAC : valorisation du fractionnement, égale à la base divisée par 26 et multipliée par le solde de jours de fractionnement



Texte

$$[_V\_FRACTION.BASEVAL] / [_V\_FRACTION.NBJDIV] * [_V\_FRACTION.SOLDEFAC]$$

Explication de texte

Base de valorisation des congés annuels / nombre de jours annuels (26 ou 21,67) \* nombre de jours de solde de jours de fractionnement

- SOLDEFAC\_N : idem pour N-1

**Rubrique**

Alias:   Ne plus utiliser la rubrique

Toujours Calculée

Désignation:

Rubrique en Point   Toujours Valorisée

Modification de la formule "Solde des congés de fractionnement N" de la rubrique "Variables pour les congés de fractionnement N"

**F**

**N**

**Description**

Alias:

Désignation:

Modifiable  Nombre de décimales:

Formule de taux

**Calcul**

[Consulter la formule E.I.G. associée ...](#)

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens
----------	-------------	---------	------	------

Texte

[CONGESBUL.CGJOURS\_SOLDE\_N]

- BASEVAL\_N : base de valorisation N-1

Rubrique libre \_V\_FRACTION (Variables pour les congés de fractionnement)

Alias:   Ne plus utiliser la rubrique  
 Toujours Calculée

Commentaires  
Attribution des jou

Modification de la formule "Base de valorisation N-1" de la rubrique "Variables pour les congés de fractionnement"

Alias:   
Désignation:   
Modifiable:  Nombre de décimales:

Assistant de sais  
3 formules sont présentes dans la rubrique de paye :  
→ la formule **BASE** qui calcule

Editeur de formule

Edition de formule :  
Utilisez la touche "Insert" ou le click droit de la souris pour afficher la liste des mots-clés, formules, constantes ...etc.

```
1 SI ([_V_FRACTION.SOLDEFRACTION]=0)
2 ALORS(0)
3 SINON(HISTO([B_BASEABSVMONTANT];11;CONSTANTE(GENERAL.ANNEE_PAYE)-2))
4
5
6
```

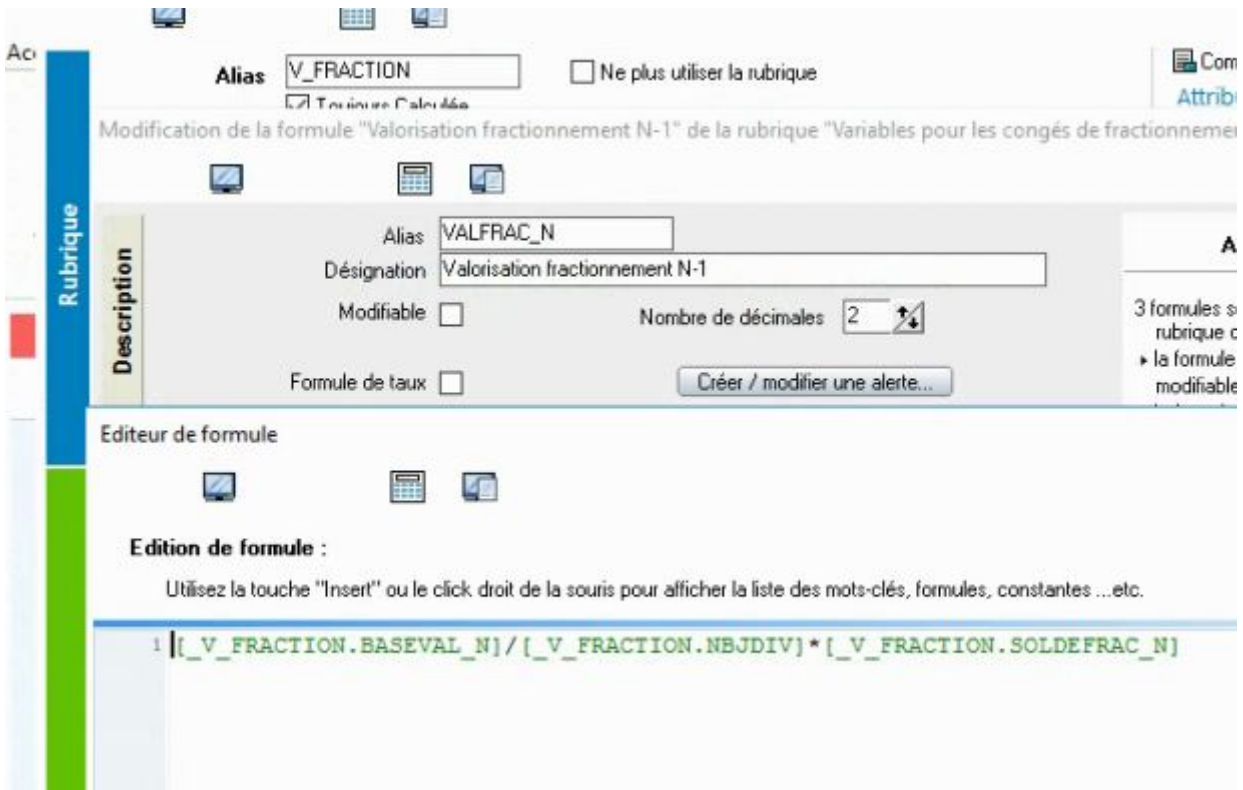
Texte

SI ([\_V\_FRACTION.SOLDEFRACTION]=0)

ALORS(0)

SINON(HISTO([B\_BASEABSVMONTANT];11;CONSTANTE(GENERAL.ANNEE\_PAYE)-2))

- VALFRAC\_N : valorisation N-1



Texte

`[_V_FRACTION.BASEVAL_N]/[_V_FRACTION.NBJDIV]*[_V_FRACTION.SOLDEFRACTION_N]`

Explication de texte

Base de valorisation des congés N-1 / nombre de jours de congés annuels acquis sur N-1 \* nombre de jours de solde du congé de fractionnement

## La rubrique d'absence

Le congé de fractionnement étant lié à un profil de congé, il doit avoir sa propre rubrique d'absence "Congé de fractionnement".

Pour la créer, nous proposons de dupliquer la rubrique de congé annuel "CON\_ANN" et de saisir en alias "CON\_FRAC" et "Congé de fractionnement" en libellé.

Le paramétrage de la rubrique de congé annuel est alors repris dans la nouvelle rubrique créée :

- Jours ouvrables / Jours ouvrés
- Seulement valorisée ou déduite et maintenue
- Codification DSN

### Exemple d'une rubrique seulement valorisée

Rubrique d'absence \_CON\_FRAC (Congé de fractionnement)

**A). Informations générales :**

Alias: CON\_FRAC  Ne plus utiliser la rubrique

Désignation: Congé de fractionnement

Type: Congés **Congé de fractionnement(FRACTION)**

Unité d'expression: Jours

Imprimer sur le bulletin  Nombre de décimales des taux: 2

sous contrôle de valorisation  sur les formules:  DUREE  TAUX  MONTANT

A éditer dans le bulletin annexe  Libellé de substitution:

**B). Mode de prise en compte :**

**1. Paramétrage de la valorisation :**

**Valorisée** Assistance en saisie de paye  Afficher...

Profil comptable  Sélectionnez... **Pas de profil associé.** Sens: Crédit

Base de valorisation [BASE1] / Diviseur unitaire [DIVISEUR1]

Base de valorisation pour congés payés[B\_CP\_VAL] / Jours Ouvrés (21.67)

Prise en compte de la base de valorisation a 100 % Nb Heures du contrat

Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures Paramétrage structures **Asso**

**2. Paramétrage de la déduction :**

**Déduite**

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens

**3. Paramétrage du maintien :**

**Maintenue**

Profil comptable  Sélectionnez... **Pas de profil associé.** Sens: Débit

Base de maintien [BASEMAINTIEN] / Diviseur unitaire [DIVISEUR]

Sélectionner la base de maintien... / 0 Jours

Prise en compte de la base de maintien a 100 % 0 Heures

Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures Paramétrage structures **Asso**

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens

**Commentaire :**

**Mode de calcul par défaut**

Durée dans le cycle horaire

Durée en jours ouvrés

Durée en jours ouvrables

Durée calendaire

Proratisation durée calendaire / diviseur de valorisation

Ajustement automatique de la durée valorisée (absence totale sur la période)

**Paramètres de répartition**

Forcer le rattachement des absences anticipées à la période de paye courante

Utiliser la répartition par période de paye

Utiliser les dates d'arrêt.

**Application de l'absence**

Contractuelle

Individuelle (à la personne)

**L'utilisateur peut**

Modifier la répartition.

Modifier les dates d'arrêt.

Saisir une durée personnalisée.

Modifier le mode d'application

Modifier les bases(Valorisation-Maintien)

**Codifications DSN**

Durée non rémunérée (partiel ou total)

Suspension de contrat

200 COP (congés payés)

Seule la case "Valorisée" est cochée, les cases "Déduite" et "Maintenue" ne le sont pas. De ce fait, il n'y a pas de profil comptable associé.. La présentation sur le bulletin est :

	base		
Congé de fractionnement	-195,46	97,73	
2 jrs du 29/04/2024 au 30/04/2024			
Salaire de base			1721,34
Indemnité de sujétion spéciale	1721,34	9,21%	158,54
<b>Salaire Contractuel</b>			<b>1879,88</b>
Revalorisation salariale Avril 2022			238,00
<b>Brut</b>			<b>2117,88</b>

**Exemple de congé déduite et maintenue**

**A). Informations générales :**

Alias: CON\_FRAC  Ne plus utiliser la rubrique

Désignation: Congé de fractionnement

Type: Congés / Congés de fractionnement(FRACTION)

Unité d'expression: Jours

Imprimer sur le bulletin:  Nombre de décimales des taux: 2

sous contrôle de valorisation:  sur les formules:  DUREE  TAUX  MONTANT

A éditer dans le bulletin annexe:  Libellé de substitution:

**Mode de calcul par défaut**

Durée dans le cycle horaire

Durée en jours ouvrés

Durée en jours ouvrables

Durée calendaire

Proratisation durée calendaire / diviseur de valorisation

Ajustement automatique de la durée valorisée (absence totale sur la période)

**B). Mode de prise en compte :**

**1. Paramétrage de la valorisation :**

Valorisée Assistance en saisie de paye:  Afficher...

Profil comptable:  Sélectionnez... absence Sens: Crédit

Base de valorisation [BASE] / Diviseur unitaire [DIVISEUR]

Base de valorisation pour congés payés[B\_CP\_VAL] / Jours Ouvrables (26)

Prise en compte de la base de valorisation a: 100 % Nb Heures du contrat

Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures Paramétrage structures Asso

**Paramètres de répartition**

Forcer le rattachement des absences anticipées à la période de paye courante

Utiliser la répartition par période de paye

Utiliser les dates d'arrêt.

**2. Paramétrage de la déduction :**

Déduite

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens
ABSTOTALV	Total des montants des absences standard	MONTANT	100	+
BRUT	B R U T	MONTANT	100	-

**Application de l'absence**

Contractuelle

Individuelle (à la personne)

**L'utilisateur peut**

Modifier la répartition.

Modifier les dates d'arrêt.

Saisir une durée personnalisée.

Modifier le mode d'application

Modifier les bases(Valorisation-Maintien)

**3. Paramétrage du maintien :**

Maintenu

Profil comptable:  Sélectionnez... absence Sens: Débit

Base de maintien [BASEMAINTIEN] / Diviseur unitaire [DIVISEUR]

Base de valorisation pour congés payés[B\_CP\_VAL] / Jours Ouvrables (26)

Prise en compte de la base de maintien a: 100 % Nb Heures du contrat

Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures Paramétrage structures Asso

**Codifications DSN**

Durée non rémunérée (partiel ou total)

Suspension de contrat


200 COP (congés payés)

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens
ABSTOTALM	Total des maintiens des absences standard	ABSTOTALM	100	+
BRUT	B R U T	BRUT	100	+

Les cases "Déduite" et "Maintenu" sont cochées. De ce fait, la valorisation est déduite du brut et le maintien y est ajouté. Le profil comptable est donc obligatoire. La présentation sur le bulletin est :

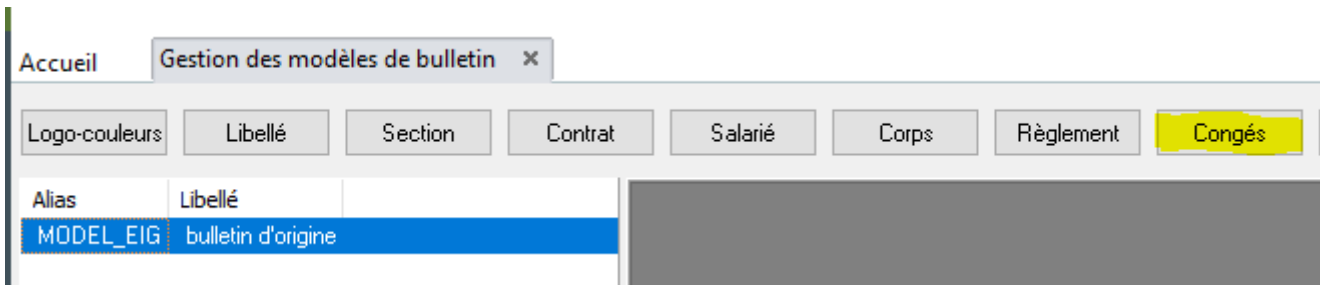
Congé de fractionnement	1,00j	53,38	-53,38
le 26/12/2025			
Maintien Congé de fractionnement			53,38

## Le compteur de congés

Il se paramètre dans le menu "Autres paramètres" et l'option "Paramètres des bulletins" représentée par l'icône .

Il faut sélectionner le modèle de bulletin concerné (il est alors surligné en bleu) et cliquer sur le

bouton "Congés" :



Rappel : Le nombre de lignes de compteurs de congés est limité à 4 donc à 8 profils congés distincts. Si les 8 positions sont déjà toutes occupées, il faut :

- Soit remplacer un profil édité mais non utilisé par le congé de fractionnement
- Soit créer un nouveau modèle de bulletin dont il faut travailler le pavé "Congés" pour y faire figurer le congé de fractionnement

EIG ne modifiera pas le programme pour permettre d'éditer de lignes supplémentaires. Cela nuirait à la cohésion du bulletin.

Dans l'exemple suivant, les 8 positions sont occupées mais la ligne "7, Congés autres (heures)" n'est jamais alimentée. C'est cette ligne qui va être modifiée

Propriété du modèle de bulletin

Alias	MODEL_EIG	Libellé du modèle	bulletin d'origine	Libellé du bulletin	BULLETIN DE PAIE	<input type="checkbox"/> Service mandataire		
Corps du bulletin	Logo et couleurs	Section	Salarié	Contrat	Règlement	Congés	Cumuls	Totaux

Personnaliser l'affichage des congés  
 Afficher les congés

Ajouter un congés   Supprimer le congés

^ #	Congés	Acquis	Pris	Solde	Antérieur	Visibilité
1	Congés annuels (jours)	CONGESBUL.CGANNUEL_ACQ	CONGESBUL.CGANNUEL_PRIS	CONGESBUL.CGANNUEL_SOLDE	CONGESBUL.CGANNUEL_ANT	Tous
2	Congés ancienneté (jours)	CONGESBUL.CGANC_ACQ	CONGESBUL.CGANC_PRIS	CONGESBUL.CGANC_SOLDE	CONGESBUL.CGANC_ANT	Tous
3	Congés trimestriels (jours)	CONGESBUL.CGTRIM_ACQ	CONGESBUL.CGTRIM_PRIS	CONGESBUL.CGTRIM_SOLDE	CONGESBUL.CGTRIM_ANT	Tous
4	Congés autres (jours)	CONGESBUL.CGJOURS_ACQ	CONGESBUL.CGJOURS_PRIS	CONGESBUL.CGJOURS_SOLDE	CONGESBUL.CGJOURS_ANT	Tous
5	ARTT	CONGESBUL.CGRTT_ACQ	CONGESBUL.CGRTT_PRIS	CONGESBUL.CGRTT_SOLDE	CONGESBUL.CGRTT_ANT	Tous
6	Récupération (Heures)					Tous
7	Congés autres (heures)	CONGESBUL.CGHEURES_ACQ	CONGESBUL.CGHEURES_PRIS	CONGESBUL.CGHEURES_SOLDE	CONGESBUL.CGHEURES_ANT	Tous
8	Congés annuels (en cours)	CONGESBUL.CGANNUEL_ACQ_N	CONGESBUL.CGANNUEL_PRIS_N	CONGESBUL.CGANNUEL_SOLD_N		Masqué

Si toutes les positions présentes sont occupées et qu'il y en a moins de 8, il suffit de cliquer sur le bouton "Ajouter un congé" pour obtenir une ligne blanche.

Pour renseigner le contenu d'une zone, il faut la sélectionner (elle est surlignée en bleu) et faire "Entrée" pour atteindre son contenu.

- Colonne "Congés" : le libellé est modifiable (ils le sont tous), il faut en sélectionner un (il est surligné en bleu) et faire "Entrée" pour saisir le libellé à imprimer sur le bulletin
- Colonne "Acquis" : le programme affiche le gestionnaire de rubriques, il faut
  - Cliquer sur une rubrique au hasard pour la sélectionner, elle est surlignée en bleu
  - Taper "CONGESBUL" au clavier et faire "Entrée", le programme affiche la rubrique

- Cliquer sur le + à gauche de l'alias pour en voir toutes les formules
- Sélectionner la formule "Autres congés en jours acquis, CGJOURS\_ACQ" (elle est surlignée en bleu)
- Faire un double-clic sur cette ligne ou valider par le V vert pour alimenter la colonne
- Colonne "Pris" : procéder de même façon pour sélectionner la formule 'Autres congés en jours pris, CGJOURS\_PRIS"
- Colonne "Solde" : procéder de même façon pour sélectionner la formule 'Solde autres congés en jours, CGJOURS\_SOLDE"
- Colonne "Antérieur" : si la case est vide ne rien faire. Si elle est remplie; il faut afficher le gestionnaire de rubriques et faire "Esc" ou "Echap" pour remettre la zone à blanc

Le résultat donne :

7	Congés de fractionnement	CONGESBUL.CGJOURS_ACQ	CONGESBUL.CGJOURS_PRIS	CONGESBUL.CGJOURS_SOLDE	Tous
---	--------------------------	-----------------------	------------------------	-------------------------	------

Ne pas oublier de cliquer sur le bouton "Valider".

## Concrètement

Congés	Acquis	Pris	Solde	Ant.	Congés	Acquis	Pris	Solde	Ant.
Congés annuels N-1	13,00	9,00	4,00	0,00	Congés annuels N	10,00	0,00	10,00	
Congés ancienneté N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	Congés ancienneté N	0,00	0,00	0,00	
Congés trimestriels (jours)	0,00	0,00	0,00	0,00	ARTT	0,00	0,00	0,00	0,00
CET	1,00	0,00	1,00		Congés de fractionnement	1,00	0,00	0,00	0,00

Le solde de congés annuels N-1 est égal à 4. Donc selon la formule d'attribution, la personne bénéficie d'1 jour de congé de fractionnement.

Il est également possible d'obtenir toutes les informations par la consultation de l'historique de paye :

Tri alphabétique	Novembre 2024
000120	
_V_FRACTION.SOLDECP	30,00
_V_FRACTION.BASEVAL	3508,47
_V_FRACTION.NBJDIV	26,00
_V_FRACTION.NBJ	2,00
000104	
_V_FRACTION.NBJDIV	26,00
_V_FRACTION.BASEVAL	2836,95
00001E	
_V_FRACTION.SOLDECP	30,00
_V_FRACTION.BASEVAL	2185,37
_V_FRACTION.NBJDIV	26,00
_V_FRACTION.NBJ	2,00
000212	
_V_FRACTION.SOLDECP	30,00
_V_FRACTION.NBJDIV	26,00
_V_FRACTION.NBJ	2,00
_V_FRACTION.BASEVAL	2320,90

## Précisions finales

Comme il est indiqué précédemment, il est possible d'attribuer ces jours un autre mois que novembre. Mais il faut se poser au moins 2 questions :

Est-ce que novembre est toujours le mois de référence à partir duquel le compte est effectué ? Si oui , il faut adapter les formules SOLDECP, NBJ, BASEVAL\_N. en conséquence.

Si le mois de calcul est décembre (12) et que c'est le mois de référence, il faut adapter les formules NBJ et BASEVAL\_N.

Si le mois de calcul est un autre mois (de janvier N+1 à octobre N+1), il faut adapter les formules SOLDECP, NBJ, SOLDEFAC, SOLDEFAC\_N et BASEVAL\_N.

## Attention aux profils autres congés

Dans la liste des "Autres congés", si'il existe seulement le congé de fractionnement et des congés RTT, la codification décrite ci-dessus fonctionne. S'il existe d'autres profils "Autres congés" et qu'une personne bénéficie d'un de ces profils en plus du congé de fractionnement, les chiffres des 2 compteurs seront cumulés sur le bulletin. Il faut alors prévoir un paramétrage complémentaire par le gestionnaire de rubriques pour gérer des compteurs indépendants.

Revision #24

Created 25 May 2023 09:52:48 by Jean François KERSERHO

Updated 30 December 2025 16:06:07 by Jean François KERSERHO